

RAPPORT MENSUEL DU MONITORING DE PROTECTION DANS LA REGION DE TAHOUA

Niger, novembre 2019



Séance de sensibilisation et évaluation de protection aux PDI installées sur la ZAR d'Intikane

I. Environnement sécuritaire

L'environnement sécuritaire a été très volatile dans la bande nord de la région de Tahoua au cours de ce mois de novembre, et ce du fait des activités des GANE dans le triangle des localités tel qu'Assagaygay, Bakoret et Chinewarene. Une forte présence des GANE a été signalée par la population dans cette partie du département de Tillia. Cela a eu pour conséquence de nombreuses violations de droits sur la population civile et ce malgré la forte fréquence de la patrouille militaire dans la zone.

Les violations de droits ou incidents de protection enregistrés par les acteurs de monitoring de protection sont notamment des cas de menace proférer par les GANE contre la population civile à Assagaygay, enlèvement d'un leader communautaire à Azakaza, tentative d'enlèvement des enfants au marché d'Assagaygay. On note également des attaques ou incursions suivies des extorsions de biens les jours des marchés hebdomadaires.

En effet, dans la nuit du 10 au 11/11/2019, un véhicule avec à bord 5 personnes armées, munies de 3 téléphones satellitaires et une radio de transmission aurait fait escale dans les alentours de la ZAR avant de prendre la direction d'Assagaygay. Les individus armés auraient fait irruption le lendemain dans le marché d'Assagaygay et tentaient d'enlever deux jeunes garçons venu pour le marché, mais les jeunes hommes ont réussi à s'échapper.

Dans les zones d'Assagaygay, Chinewarene, Azakaza et Bakoret, les communautés signalent toujours les mouvements de motos sur leurs sites, alors même que l'usage des motos est interdit. Du coup, il y a lieu de croire qu'il s'agit des GANE qui circulent, bravant ainsi l'interdiction formelle d'usage de motos. A titre illustratif, dans la journée du 06/11/2019, deux individus armés et circulant à moto seraient venus dans la localité entre Assagaygay et Abakorak. Ils ont été interceptés par les militaires et des échanges de tirs auraient eu lieu. Les deux individus auraient été neutralisés et leur moto détruite.

Suite à ces incidents, la population vit dans la peur et les gens ne circulent pas librement dans la zone. La population a également peur de rapporter ces incidents et abus par crainte de représailles. En effet, les GANE menacent de s'en prendre à toute personne qui oserait les dénoncer, comme ce fut le cas à Azakaza et Bakoret. Ainsi les PDI et la population hôte des localités de la zone frontalière nord de la région de Tahoua, vivent dans la peur d'être enlevés par des individus armés non étatiques. Ces derniers profitent souvent du jour du marché hebdomadaire pour commettre leurs forfaits comme c'est fut le cas à Assagaygay.

A ces violations de droits perpétrées par les GANE, s'ajoute le grand banditisme armé qui existe dans la zone et qui est souvent à l'origine des agressions physiques, les vols de bétails, etc. Ce banditisme armé est alimenté par le trafic d'armes qui est observé dans le département Tillia en passant par les départements d'Abalak et Tchintabaraden. Par rapport à cela, vigilance est faite par la gendarmerie de Tillia qui a intercepté certain trafiquant d'armes. Le cas le plus récent est celui d'un trafiquant qui a été

intercepté à Intikane le 21 novembre. Il a été enregistré, également quelques tensions intercommunautaires dans la zone d'Inizdane dans la commune de Tillia, puis à Inelou dans la commune de Tebarem où se trouvent des PDI du site d'Inizdane qui sont partis soit pour les activités champêtres ou le pâturage. Ces conflits se sont soldés sur des pertes en vies humaines dans la commune de Tebarem.

Cependant la situation sécuritaire est relativement calme dans le département de Tassara. Toutefois, quelques incidents de protection liés aux vols de bétails et les extorsions de biens ont été signalés en novembre. Interrogées sur l'aspect sécuritaire, les populations restent pessimistes là-dessus du fait de la proximité de la bande frontalière avec le Mali où les combats se poursuivent entre les GANE et les forces armées étatiques.

I. Mouvement de population

Au cours de ce mois de novembre, quelques mouvements secondaires et nouveaux de personnes ont été observés dans la commune de Tillia en provenance de la commune de Tebarem.

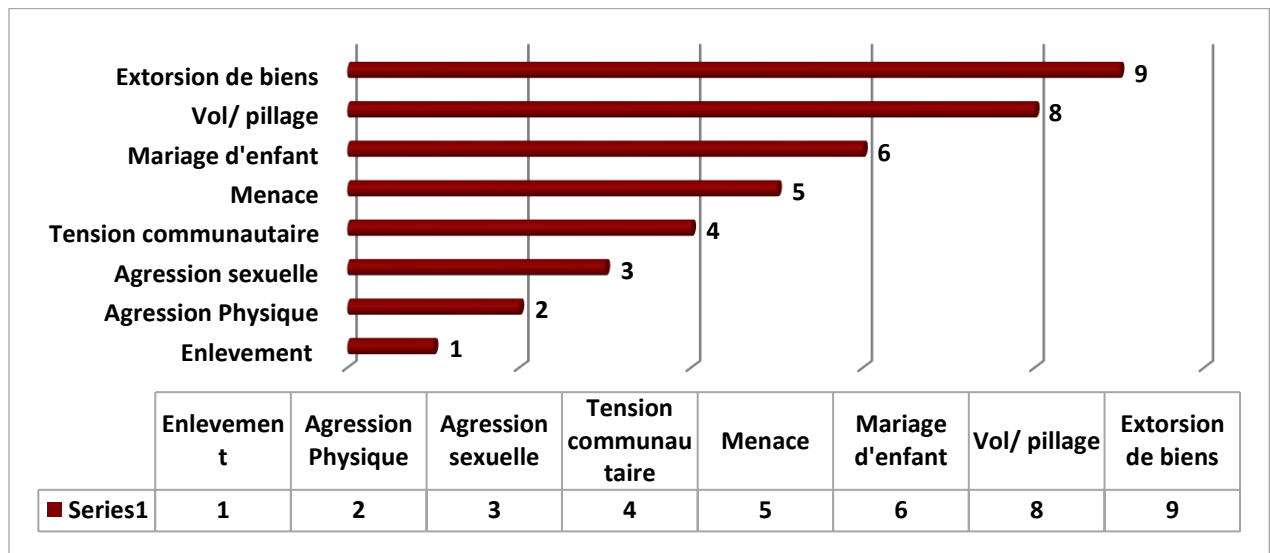
Nouveau mouvement : Le 25 novembre, quarante-trois (43) ménages de deux cent quinze (215) individus ont quitté Inneylou (Tebarem) pour prendre refuge sur le site d'Inizdane (Tillia). Ce mouvement de personnes est lié aux conflits entre agriculteurs et éleveurs à Inneylou (Tebarem) en début du mois de novembre, auxquels se sont ajoutés des extorsions de bétails et d'autres biens par les GANE dans la même zone. De sources communautaires, un probable mouvement de population serait observé dans la zone d'Inneylou, commune de Tebarem.

Mouvement secondaire : un mouvement secondaire des PDI du site d'Azakaza vers la ZAR d'Intikane a été observé au mois de novembre. Il s'agit de onze (11) ménages de personnes déplacées internes, installés à Intikane en provenance du site d'Azakaza situé au nord-ouest à une vingtaine de kilomètre de la ZAR. Les raisons de ce mouvement sont la recherche d'assistance humanitaire et protection.

II. Incidents de protection

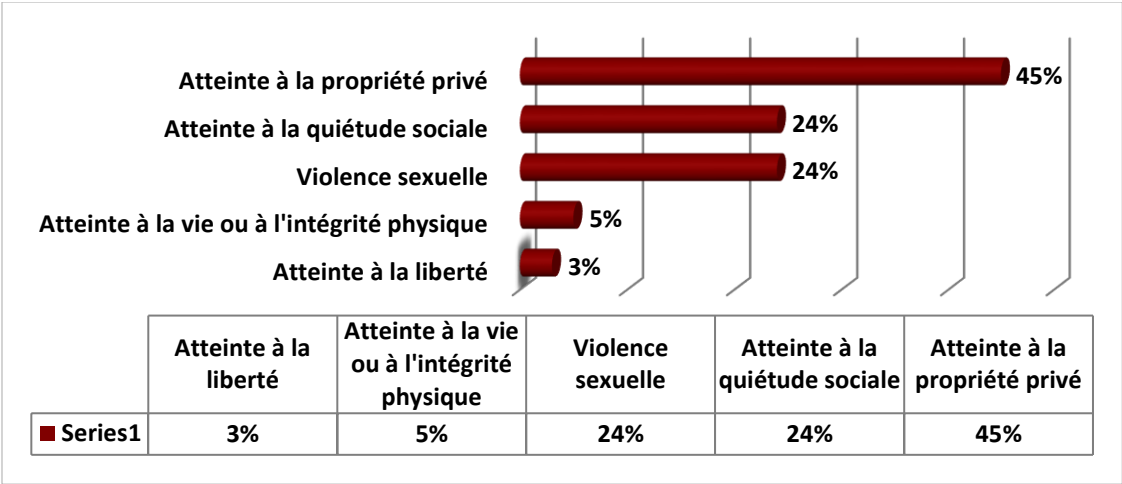
Courant mois de novembre, 38 cas de violations de droit ont été collectés, documentés et rapportés à travers le mécanisme de monitoring de protection mis en place dans les départements de Tillia et Tassara, région de Tahoua.

Graphiques n°1 : Répartition des incidents par typologie



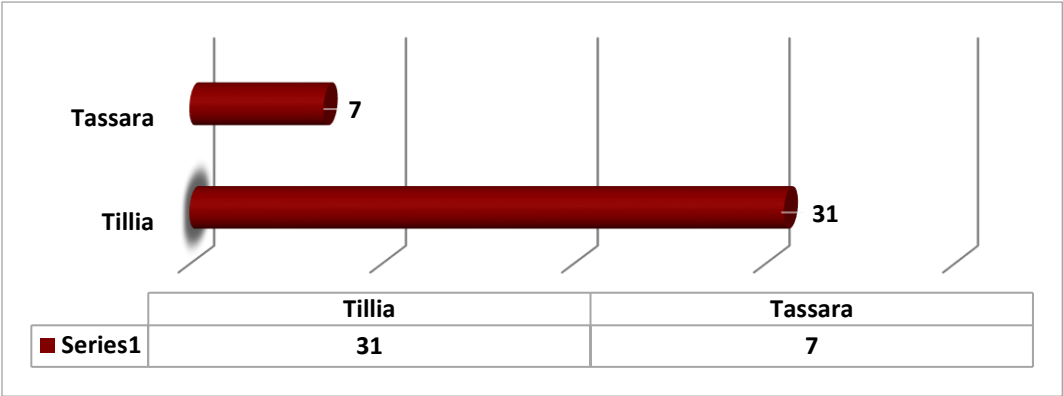
Analyse : Il ressort de l'analyse de la figure ci-dessus, une forte fréquence des extorsions de biens neuf (9) cas et huit (8) cas de vols de bétails dans la bande frontalière des départements de Tillia et Tassara. Il faut noter également que cinq (5) cas de menace et un (1) d'enlèvement par les GANE contre la population civile ont été rapportés dans les zones de Bakoret, Chinewarene, Azakaza et Assagaygay. Par ailleurs, dans le même mois de novembre, trois (3) cas de VBG ont été enregistrés sur les sites de Chinewarene et Intazayene. Et 6 cas de mariage d'enfants dans le département de Tillia. On observe sur le même graphique, quatre (4) cas de tension intercommunautaire entre les éleveurs et agriculteurs dans la zone d'Inizdane et deux (2) d'agression physique ou coups et blessures entre PDI et population hôte à Bakoret.

Graphique n°2 : Répartition des incidents par typologie de violation



Analyse : Selon la lecture du graphique numéro 2, il ressort que les atteintes à la propriété privée, sont les types de violations de droits, les plus fréquents dans les départements de Tillia et Tassara soit 45%. Ces atteintes à la propriété privée sont accentuées par la présence des GANE et la précarité des conditions de vie des populations. Cependant, les causes sous-jacentes peuvent être le trafic d'arme qui s'exerce dans la zone. En effet les GANE ou d'autres individus en débauche, peuvent se procurer facilement d'une arme à feu pour extorquer, voler ou menacer la population civile. Les violations du droit à la paix ou la quiétude sociale et les violences sexuelles sont à 24% chacune. Ces violations de droits se sont commises uniquement dans le département de Tillia où des tensions intercommunautaires, quelques menaces des GANE et certaines violences contre les femmes ont été enregistrées. Contrairement au mois passé, les violations du droit à la vie ou à l'intégrité physique se sont réduites au mois de novembre soit (5%) de cas observés. Cependant les atteintes à la liberté se sont commises à hauteur de 3% au mois de novembre.

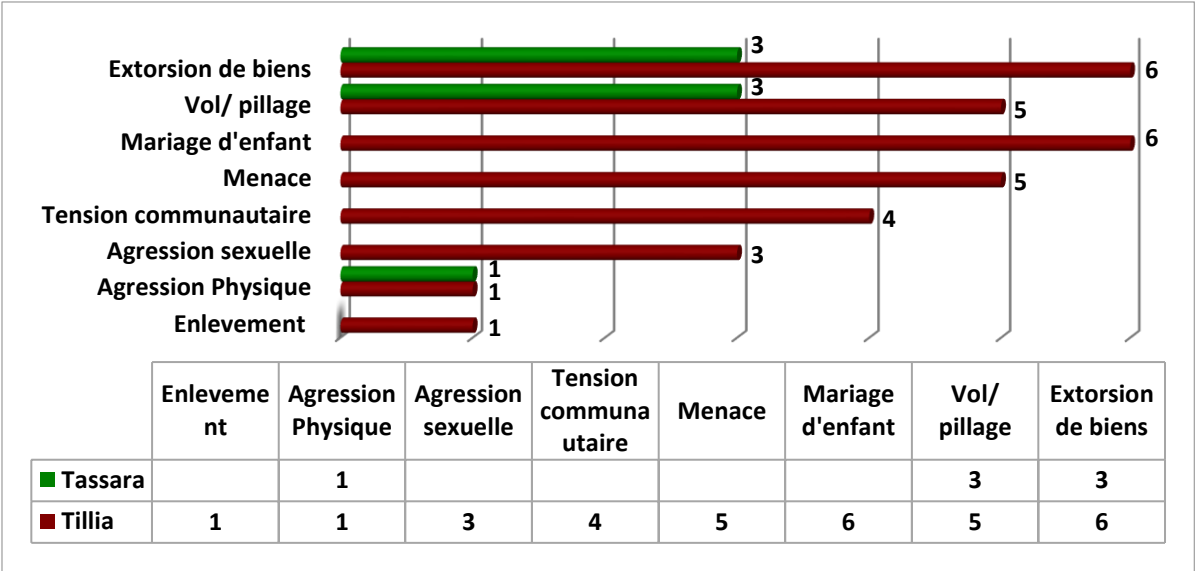
Graphique n°3 : Répartition des incidents par département



Analyse : Comme illustré sur le graphique ci-dessus, le département de Tillia est plus exposé aux abus ou atteintes à la personnes avec trente-un (31) cas de violation des droits enregistrées au mois de

nombre contre sept (7) cas dans le département de Tassara. Cela s'explique par la circulation des GANE et les tensions intercommunautaires qui se sont intensifiées dans cette zone.

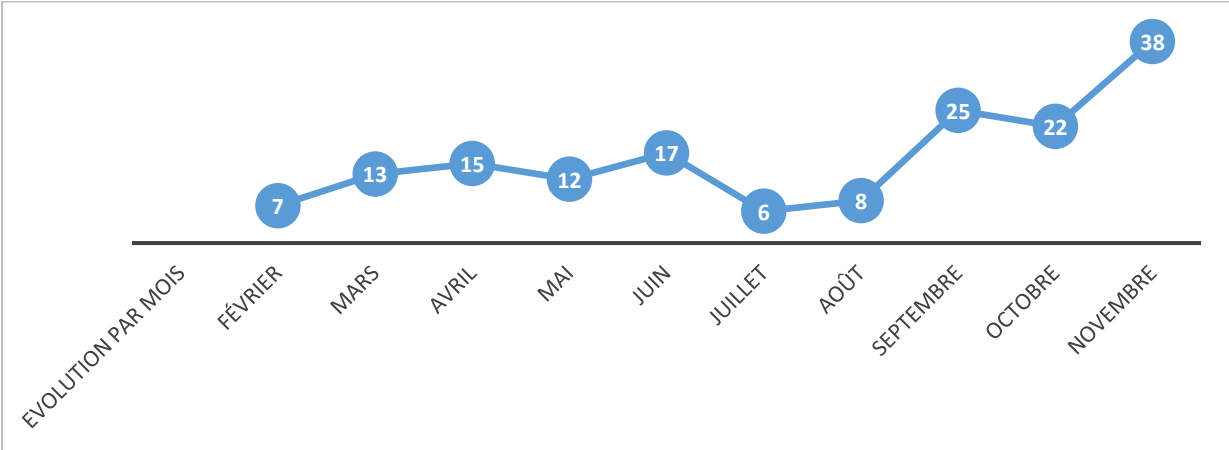
Graphique n°4 : Répartition des typologies des incidents par département



Analyse : Il ressort de l'analyse du graphique n°4 que le département de Tillia a connu six (6) cas d'extorsion de biens contre trois (3) cas à Tassara. De même pour les huit (8) cas de vols de bétails enregistré en novembre, cinq (5) cas se sont commis à Tillia contre trois (3) cas à Tassara. Mais chacun des deux départements a connu un (1) cas agression physique soldé par des coups et blessures.

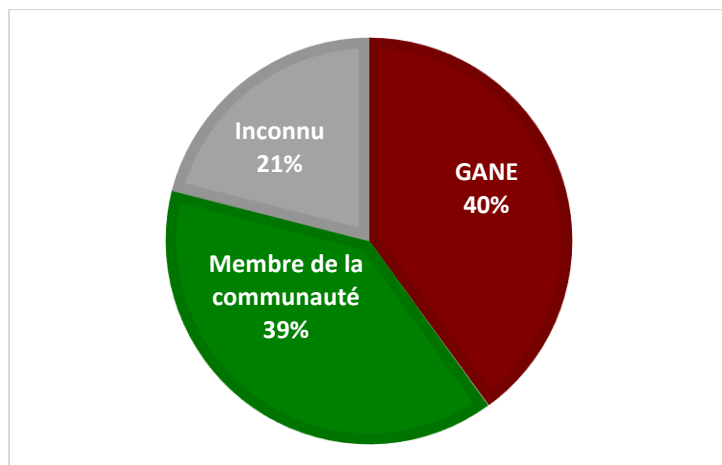
Cependant, les incidents comme les mariages d'enfants, les menaces des GANE, les agressions sexuelles, les tensions intercommunautaires et le cas d'enlèvement, se sont commis uniquement dans le département de Tillia au courant de ce mois de novembre.

Graphique n°5 : Evolution des incidents par mois



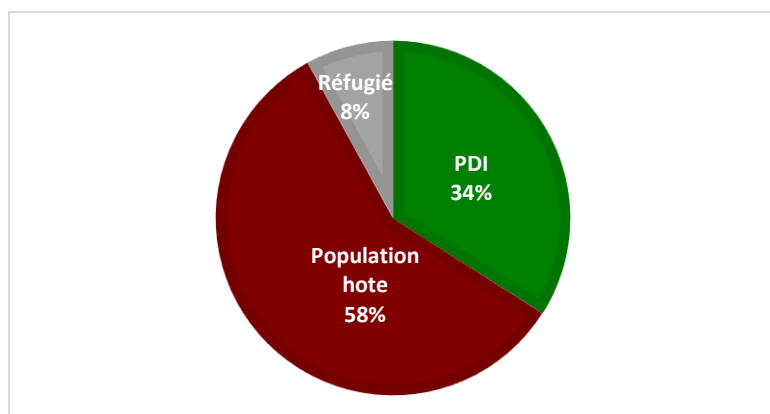
Analyse : Le mois de novembre est plus mouvementé en violation de droit ou atteinte à la personne par rapport aux mois passés. Cela s'explique par la fréquence des mouvements des individus armés dans les zones de Bakoret, Chinewarene et Assagaygay, mais aussi par le nombre d'incident de protection qui y sont enregistrés.

Graphique n°6 : Répartition par auteurs présumés



Analyse : Ces violations de droits sont commises à 40% par les individus armés circulant dans la zone. Mais il faut noter que les membres des différentes communautés (PDI, Autochtone ou Réfugiés) sont aussi auteurs de 39% des atteintes aux droits des personnes commises en novembre. Il s'agit essentiellement des tensions intercommunautaires, des violences faites aux femmes et les agressions physiques. Et enfin, 21% des violations de droits tel que les vols de bétails, sont commis par des individus non encore identifiés.

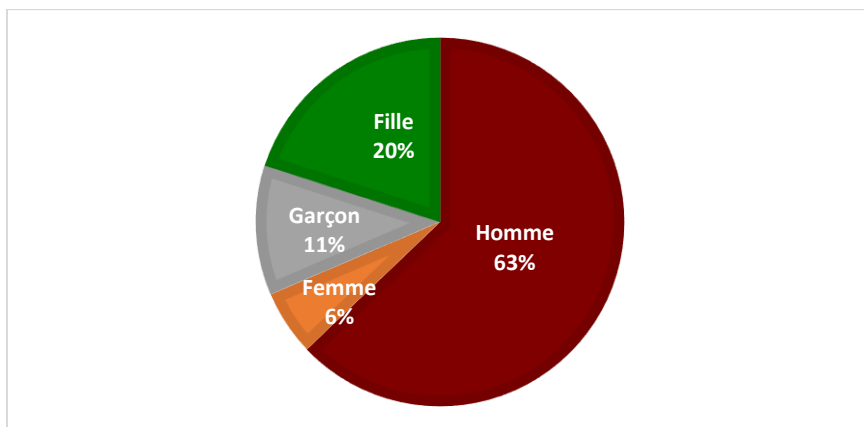
Graphique n°7 : Catégorie des victimes par statuts



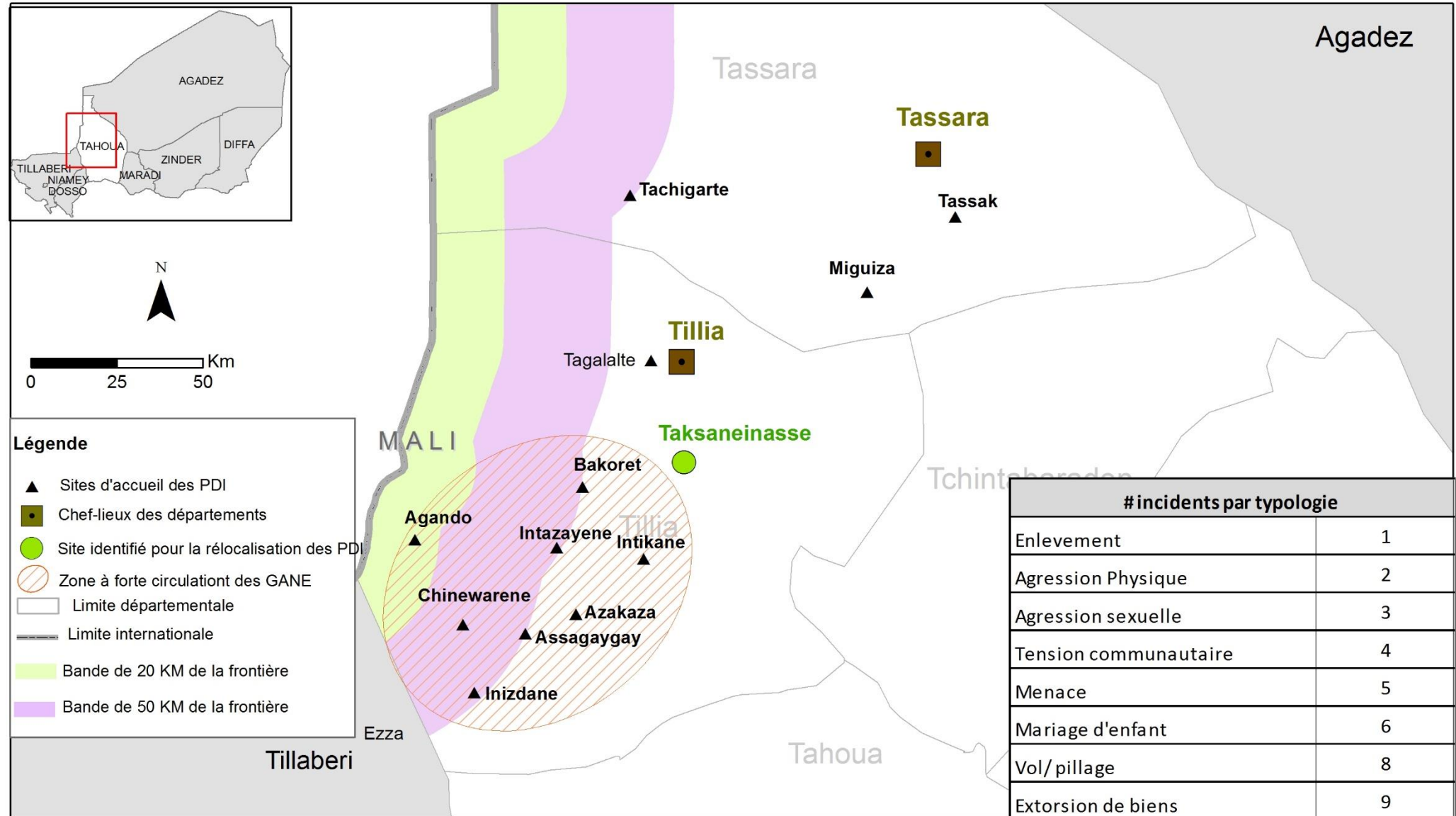
Analyse : Les personnes les plus touchées par ces violations de droits sont la population hôte à 58%, les PDI à 34% puis les réfugiés à 8%.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, il faut noter aussi qu'après les hommes qui sont touchés à 63%, les jeunes filles sont les plus exposées aux atteintes à la personne, elles ont subi 20% des cas de violations enregistrées pendant la période en revue. Les jeunes garçons et les femmes ont subi respectivement 11% et 6% des violations de droit.

Graphique n° 8 : Catégorie des personnes touchées par les incidents



Mise à jours: 04/12/ 2019



Les frontières, les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas la reconnaissance ou l'acceptation officielle par CIAUD.

Date de création: 04/12/2019 2019 Source: Acteurs humanitaires et Autorités locales - Réalisation: Bokar Amadou Amadou - Email: bokaramadous@gmail.com

III. VBG

A l'issue des évaluations de protection menées à travers le mécanisme de monitoring de protection, il ressort que les femmes et les filles sont de plus en plus exposées aux cas de violences basées sur le genre sur le site des PDI des départements de Tilia et Tassara. En effet les femmes et les jeunes filles sont exposées aux risques d'agression physique et sexuelle, lors de la corvée d'eau, la recherche du bois de chauffe et lors de certains besoins naturels qui les amènent à s'éloigner du site. Selon les discussions de groupes avec les leaders communautaires, trois (3) cas de plaintes pour tentative ou agression sexuelle ont été enregistrées sur les sites de Chinewarene et Intazayene en novembre. A ces cas de VBG, s'ajoute le mariage d'enfant dont quatre (3) cas enregistrés à Agando, deux (2) cas à Chinewarene et un (1) cas à Tilia. Tous ces six (6) cas de mariage d'enfant ont été référés soit vers les comités de protection soit vers leaders communautaires pour pris en charge et action.

A Agando, les filles subissent une déscolarisation forcée à partir du CM2 pour être données en mariage. Les parents empêchent à leurs filles de partir à Tilia ou Telemeces pour continuer les études au collège, sous prétexte qu'elles seront « gâtées ». Une quinzaine de filles ayant subi cette déscolarisation forcée, suivi de mariage non désiré, ont expliqué aux moniteurs de protection, toutes les persécutions dont elles ont enduré de la part de leurs parents en cas de refus du mariage. Certaines d'elles sont chassées de leur cadre familiale et se lancent dans la pratique de sexe de survie et se sont retrouvées avec des grossesses non désirées dont les auteurs principaux seraient les hommes en tenues (FDS). Toujours à Agando, certaines jeunes filles subissent des traitements inhumains en cas de refus du mariage ou tentative de fuite pour échapper au mariage.

Cette situation mérite une attention particulière de la part des autorités et les acteurs humanitaires à travers les sensibilisations ou d'autres actions afin d'éradiquer cette pratique inhumaine et développer la culture du maintien de la jeune fille à l'école.

IV. Protection de l'enfant

Sur les sites des personnes déplacées internes des départements de Tilia et Tassara, les enfants sont l'une des couches les plus exposées aux violations de droits et aux risques d'atteinte à la personne. En effet, les enfants sont exploités et soumis aux travaux forcés, tel que la corvée d'eau, la recherche du bois de chauffe et le pâturage bétails.

Vue l'instabilité sécuritaire, ces activités exposent les enfants à un risque de protection, dont l'enlèvement, l'égarement, d'enrôlement dans les groupes armés et les agressions physiques et sexuelles concernant

les filles. A titre illustratif, courant de ce mois de novembre, une tentative d'enlèvement de deux (2) enfants à Chinewarene par les GANE, a échoué suite à l'intervention de la population.

En plus des risques de protection cités ci-haut, les enfants courent également le risque de ne pas aller à l'école ou d'abandonner par manque d'extrait de naissance (24 des cas à Agando) ; ce qui les expose aussi au risque d'apatridie. L'autre facteur d'abandon de l'école, est le mariage d'enfant. En effet, les jeunes filles souvent sortent de gré ou de force de l'école par les parents pour les donner en mariage.

En dépit de ces risques de protection que les enfants courent sur les sites, on dénote une faible présence des acteurs de protection de l'enfant dans la zone.

V. Sécurité et bien être

L'instabilité sécuritaire dégrade les conditions de vie et le bien être des personnes déplacées internes dans la région de Tahoua. Lors des focus group avec les leaders communautaires, les femmes et les enfants sur les sites d'Agando et Bakoret, il ressort qu'avant, ces populations fréquentaient les marchés d'Assagaygay, Inkotayene, Ezza ou Tamalet au Mali etc. Mais depuis la détérioration des conditions sécuritaires, les PDI n'arrivent plus à fréquenter ces lieux d'échanges économiques en occurrence les femmes, au vue des attaques récurrentes des GANE sur les axes des marchés. Cela freine les activités génératrices de revenus de cette population.

Toutefois, certaines personnes arrivent à surmonter cette crainte sécuritaire et vont fréquenter ces marchés. Leurs moyens de survie s'amenuisent d'avantage avec l'arrêt des assistances humanitaires au PDI dans le département de Tillia depuis le mois de juin. Certains sites n'ont reçu d'assistance depuis le mois de Mars 2019, le mouvement continu toujours vers Intikane dans l'espoir de trouver assistance et protection. Le manque d'abris adéquats, d'habits et de couvertures expose les PBS dont les enfants aux risques de certaines maladies vue la période de froid qui commence.

Aussi les restrictions sécuritaires viennent bouleverser la vie quotidienne des populations dans la zone, avec l'interdiction de l'usage des motos suivi des fouilles régulière dans les cases par les FDS cherchant les fuyitifs ou des motos cachées.

VI. Coexistence pacifique

Les relations entre les PDI, les réfugiés et la communauté hôte, sont relativement bonnes. Les PDI sont généralement bien accueillies par la communauté et bénéficient d'une certaine sympathie de la part des leaders communautaires. Cependant, il ressort des entretiens avec les différents groupes de population, un cas de coups et blessures entre les PDI et les autochtones au tour d'un point d'eau à Bakoret. Il est relevé également des soupçons de vols de bétails entre PDI et population hôte, toujours à Bakoret. Cela peut mettre à mal la cohésion sociale entre les communautés (PDI et population hôte). Le harcèlement sexuel contre les femmes et les jeunes filles au tour des puits ou lors de la recherche de bois comme ce fut le cas à Chinewarene et Intazayene, risque de créer un climat de méfiance et de haine au sein de la même communauté ou entre les différentes communautés. Il ressort aussi que la population éprouve un sentiment de peur de dénoncer les GANE ou d'autres auteurs des exactions dans la communauté, par crainte de représailles.

VII. Accès aux services sociaux de base

➤ WASH : Les difficultés d'accès à l'eau est un défi majeur pour les PDI. Au manque ou l'éloignement des points d'eau améliorés, vient s'ajouter le manque de bidons ou d'autres récipients facilitant la corvée dos d'âne sur des longues distances 23 à 26km, par exemple entre Bakoret et Intikane ou entre Bakoret et Intazayene. Sans oublier tous les risques d'agressions sexuelles que les femmes courent lors de la corvée dont l'exemple illustratif est celui d'Intazayene.

➤ Santé : La faible couverture sanitaire dans la bande frontalière des départements de Tillia et Tassara exacerbe les conditions sanitaires des populations. Ainsi les PDI éprouvent d'énormes difficultés d'accès aux soins du fait de l'éloignement des structures de santé et il n'existe des moyens d'évacuation que les ânes. A cela s'ajoute la cherté des soins médicaux par exemple à l'infirmerie militaire d'Agando qui est à la portée des mains pour les PDI qui sont sur ce site.

➤ Education : Le secteur de l'éducation éprouve d'énormes difficultés dans les départements de Tillia et Tassara de manière générale et en particulier dans les zones d'accueil des personnes déplacées internes. Les 2/3 des enfants des PDI ne sont pas scolarisés par manque d'établissement scolaires sur les sites pour certains ou par refus des parents pour d'autres. A Agando par exemple, les jeunes filles sont déscolarisées par les parents pour les donner en mariage. Les filles victimes de cette déscolarisation expriment aux moniteurs de protection, leurs besoins en formation professionnelle leur permettant d'entreprendre des activités génératrices de revenus. La grande mobilité des parents entrave également la scolarisation des enfants dans la zone.

➤ Documentation : Il ressort des entretiens que la plus part des PDI ne dispose pas des pièces d'état civiles, du fait des difficultés d'y accéder ou par méconnaissance de son utilité. Les enfants sont les plus touchés par ce manque de documentation civile. A Agando, on compte un effectif de 24 élèves en classe de CM2 dont aucun ne dispose d'extrait de naissance. Ils sont ainsi exposés aux risques d'abandon d'école et au risque d'apatridie.

VIII. Activités de prévention et réponses aux problèmes de protection

➤ Séances de sensibilisations

Au courant du mois de novembre, les moniteurs de protection ont animés dix-sept (18) des séances de sensibilisation sur les sites de Bakoret, Agando, Intikane, Chinewarene, Azakaza et Intazayene (département de Tillia) et Tassak, Miguiza et Tachigarte (département de Tassara). Ainsi 2 289 personnes dont 938 hommes, 650 femmes, 370 filles et 331 garçons, ont été informées et sensibilisées sur la protection des enfants, la scolarisation des enfants, l'importance de la déclaration des naissances et de la documentation civile, les risques des violences sexuelle et les mariages d'enfants et la cohésion sociale entre PDI, réfugiés et la population hôte.

➤ Atelier de formation

Deux (2) ateliers de formations ont été organisés à Tillia : 1) un atelier *de formation et sensibilisation des autorités et FDS du département de Tillia sur les mécanismes de protection des droits humains (le 20/11/2019)*. Et 2) un atelier *de renforcement des capacités des membres du comité de protection de la commune de Tillia (le 21/11/2019)*. A travers ces ateliers, soixante-douze (72) personnes soit 66 hommes et 7 femmes, ont été formées et sensibiliser sur les thématiques de protection internationale, mécanisme de protection de l'enfance et prévention/lutte contre les VBG, protection des droits humains en situation d'urgence, mécanismes de monitoring de protection et sur la loi relative à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées internes aux Niger.

➤ Besoins de protection identifiés à Intikane

Une évaluation de protection a été menée par l'équipe CIAUD à l'endroit des PDI installées sur la ZAR d'Intikane. Les besoins de protection exprimés par ces PDI sont :

- L'accès limité à l'eau : selon eux, en dépit de la disponibilité des robinets d'eau, l'heure de fermeture de ces robinets n'arrange pas tout le monde. Les robinets sont fermés très tôt le soir,
- Le manque d'abris et de couverture vue la période de froid qui s'annonce ;

- Le manque de latrines, celles des réfugiées sont loin par rapport à leurs positions, le fait de s'éloigner du site pour leurs besoins, expose les femmes et les jeunes filles aux risques d'agression sexuelle.
- Le manque d'assistance alimentaire : depuis leur arrivée sur la ZAR au mois de juillet/ aout 2019 ces PDI n'ont pas bénéficié d'assistance en vivres.
- Le manque d'habits pour les femmes et les enfants.
- Le manque d'ustensiles de ménage,
- La recherche de bois de chauffe plus loin du site, ce qui expose les femmes et les jeunes filles aux risques d'agression sexuelle.

➤ **Assistance aux PDI d'Intikane**

Suite à cette évaluation de protection, CIAUD a apporté l'assistance en kit NFI aux PDI installées aux alentours de la ZAR d'Intikane en vue de répondre à certains besoins de protection exprimés lors des interviews. Tenant compte de la période de froid qui s'annonce, CIAUD a apporté une assistance en kits NFI composés des couvertures, nattes, récipients et bols, à quatre-vingt et douze (92) ménages composés de sept cent soixante-dix-huit (778) individus, tous des PDI.

➤ **Référencement des cas de protection**

Dans le cadre de l'assistance individuelle/ référencement, les moniteurs ont identifié et référé 36 cas de protection dans les zones couvertes par le projet de monitoring de protection. Voir tableau ci-dessous :

Sites	Problème de protection	Nombre de cas référés	Structure de référence	Action recommandée
Intikane	Malades chroniques	1	CSI de la ZAR	Prise en charge médicale
	Vieille femme cheffe de ménage	3	Gestionnaire multisectorielle de la ZAR	Assistance et protection
	Personne vivant avec handicap avec enfant à Charge	2	Gestionnaire multisectorielle de la ZAR	Assistance et protection
Chinewarene	Mariage d'enfant	3	Leaders communautaire	Protection et suivi du cas
Tillia	Mariage d'enfant	1	Comité de protection	Protection et suivi du cas
Agando	Mariage d'enfant	2	Leaders communautaire	Protection et suivi du cas
Agando	Enfants scolarisés n'ayant pas d'extrait de naissance	24	Services d'Etat civil Tillia	Fournir d'extrait d'acte de naissance

IX. Recommandations

Recommandations	Responsables
Renforcer la coordination et la bonne collaboration civilo-militaire ; Renforcer la présence des FDS dans les sites des PDI et aux environs, surtout la veille et le jour du marché hebdomadaire.	CIMcoord
Continuer à appuyer les CSI et cases de santé en équipement afin que ces structures puissent continuer à prendre en charge les cas qui leurs sont référés. Création d'une case de santé pour les populations de Chinewarene et Assagaygay.	Cluster santé
Poursuivre les activités de prévention et réponses aux cas de VBG	Sous cluster VBG
Comblir les gaps en NFIs/abris en cette période de froid	Groupe de travail abris biens non alimentaires
l'accélération du processus de relocalisation des PDI vers le site de Takssaneinasse qui a été proposé par les FDS	Autorités étatiques et acteurs humanitaires
Sensibiliser les parents sur le mariage d'enfant et autres thématiques de protection des enfants ;	Cluster protection de l'enfance
Renforcer les sensibilisations les thématiques de cohésion sociale entre les PDI, les réfugiés et la population autochtone	Cluster protection
Organisation des audiences foraines en vue de délivrer des extraits d'acte de naissance aux enfants des PDI et de la population hôte de Chinewarene, Agando et Assagaygay.	Autorités étatiques